

Titre de Coordonnateur en Prévention des Risques

RNCP 31 946

Référentiel d'activités et de compétences

Référentiel d'évaluation

Mise à jour du 13 juillet 2021

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1 - Evaluer les risques en milieu professionnel <i>Identifier les différents risques de l'environnement professionnel Analyser le risque au regard de la réglementation.</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractériser les risques liés à l'incendie (classes de feu, propagation), ➤ Mesurer les écarts avec la norme ou la réglementation pour établir un diagnostic. 	QCM de 40 questions portant sur <ul style="list-style-type: none"> • la sécurité incendie et les bâtiments, • la réglementation, • le management de l'équipe de sécurité, • le budget du service de sécurité . 	On vérifie que le candidat mobilise sans support des connaissances sur la prévention du risque incendie. Le niveau correspond au niveau attendu pour l'obtention du SSIAP 3 (programme conforme à l'annexe IV de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié)
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractériser les risques liés à la sûreté (intrusion, vol, terrorisme, sabotage, cybercriminalité), ➤ Mesurer les écarts avec la norme ou la réglementation pour établir un diagnostic. 	Epreuve écrite sur dossier : mise en sûreté d'un site industriel, administratif ou commercial. Documents autorisés (règles APSAD). Durée 2h.	Le candidat est capable <ul style="list-style-type: none"> • d'identifier les risques malveillants liés à l'environnement de l'entreprise et à son activité, • de proposer une solution préventive ou corrective pertinente (mise en place d'un système de sûreté), • de prendre en compte la législation, les normes, et les contraintes financières.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les risques liés à l'activité au poste de travail ➤ Organiser la collecte des informations (risque INRS, accidents de travail, ...) pour disposer des éléments d'analyse, ➤ Mesurer les écarts avec la norme ou la réglementation pour établir un diagnostic. 	Rédaction et présentation collaborative d'un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) pour un établissement réel, public ou privé.	L'évaluation, individuelle, porte sur <ul style="list-style-type: none"> • la qualité de la communication orale, • la capacité au travail, collaboratif, • la qualité des documents remis (note de service, questionnaire, tableau), • la pertinence du document unique, • la pertinence des propositions de prévention et de correction.

		<p>QCM de 40 questions portant sur</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'évaluation des risques, • la réglementation, • l'arbre des causes, • les obligations de l'employeur, • les plans de secours 	
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractériser les risques environnementaux (consommation en eau, en matières premières, en produits chimiques, électriques et en énergie fossile, émission des polluants de l'eau, atmosphériques, des sols) pour en mesurer l'impact sur la santé humaine, ➤ Mesurer les écarts avec la norme ou la réglementation pour établir un diagnostic. 	<p>Epreuve ponctuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • partie orale : travail de recherche et exposé oral sur un thème relatif aux risques environnementaux, • partie écrite : mise en situation concrète sur une problématique liée à l'environnement. Le candidat doit résoudre un problème à la fois technique, réglementaire et organisationnel en prenant en compte l'impact sur la structure (financièrement, humainement, et du point de vue des acteurs externes tels que les clients, fournisseurs et organismes de contrôle). <p>Cette mise en situation peut être aussi accompagnée de questions sur des points précis de la législation.</p> <p>QCM de 40 questions portant sur</p> <ul style="list-style-type: none"> • la réglementation, • les acteurs de la protection de l'environnement, • les différents risques environnementaux, • la gestion des déchets, • le développement durable. 	<p>L'évaluation de la prestation porte sur</p> <ul style="list-style-type: none"> • la connaissance des différentes réglementations, • la capacité à trouver les ressources et à collecter l'information, • l'aptitude à la communication orale et écrite, • la capacité d'analyse et de synthèse. <p>On vérifie que le candidat mobilise sans support des connaissances liées à l'environnement, notamment des connaissances réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Articles 4412-94 à 4412-148 du Code du travail • Articles L4111-6 du Code du travail • ICPE rubrique 2718 • Les normes ISO 14001 et 26000...

<p>2 - Conseiller le chef d'établissement dans la mise en œuvre d'un programme de prévention</p> <p><i>Mettre à disposition une ressource documentaire</i></p> <p><i>Proposer les axes prioritaires de prévention</i></p> <p><i>Animer la démarche de prévention des risques dans l'établissement.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer une veille réglementaire et normative en lien avec les contextes particuliers d'entreprises pour tenir à jour une base documentaire, ➤ Exploiter les sources d'informations professionnelles (journal officiel, INRS, AFNOR, revues professionnelles, réglementation du 25 juin 1980) pour tenir à jour la base documentaire. 	<p>Elaboration d'une notice technique de sécurité sur plans à l'occasion d'un aménagement ou réaménagement de locaux portant sur un groupement d'établissements non isolés de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie.</p>	<p>Pertinence de l'analyse et des propositions dans le cadre des obligations réglementaires (arrêté du 25 Juin 1980 modifié et disp. particulières correspondantes) applicables aux différents types de bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> • équipements : moyens de secours, d'extinction, d'alerte • accessibilité • évacuation
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Observer l'environnement pour concevoir et mettre à jour un document unique d'évaluation des risques : recenser l'ensemble des risques pour en déterminer l'acceptabilités suivant la gravité et en fonction du dommage, ➤ Dédire les plans de prévention pour proposer des méthodes de sécurisation du salarié sur son poste de travail, ➤ Concevoir les protocoles de sécurité (organisation sécurisée des interventions d'entreprises extérieures, notices de sécurité incendie, consignes de sécurité incendie, confinement, sûreté), ➤ Concevoir des plans de secours en collaboration avec les autorités compétentes : <ul style="list-style-type: none"> - POI (plan d'organisation interne) - PPI (plan particulier d'intervention) - PCS (plan communal de sauvegarde) - PPMS (plan particulier de mise en sûreté) ➤ Concevoir des actions correctives (formation, sensibilisation, ...) pour entrer en amélioration continue de la sécurité, ➤ Préparer et animer les réunions pour mettre en oeuvre les politiques, mobiliser des acteurs pour créer une dynamique, présenter et argumenter les solutions proposées, notamment sur la base des documents 	<p>Présentation et soutenance d'un Dossier Professionnel sur une expérience du candidat en milieu professionnel dans l'encadrement d'activités liées à la sécurité.</p> <p>Le dossier comporte</p> <ul style="list-style-type: none"> • un descriptif et une présentation de l'entreprise support et de la fonction occupée par le candidat (5 à 10 pages), • la présentation d'une situation professionnelle (20 pages minimum), <ul style="list-style-type: none"> ✓ exposé d'une problématique liée à la sécurité dans l'entreprise, ✓ présentation d'une analyse, ✓ présentation des actions proposées et menées (prévention, actions correctives, ...) ✓ justification et évaluation de la solution (technique, économique, ...) mise en oeuvre par le candidat. 	<p>Le dossier professionnel est évalué sur</p> <ul style="list-style-type: none"> • la qualité de sa réalisation et de sa présentation, • la documentation présentée, • la qualité de l'expression écrite, • la qualité et la richesse de l'analyse, • la pertinence des solutions proposées. <p>L'épreuve orale est évaluée sur</p> <ul style="list-style-type: none"> • la qualité de l'expression orale, • l'autonomie par rapport au support écrit, • la richesse et la maîtrise des supports de communication, • la capacité à se référer à des ressources professionnelles dans les différents domaines de la sécurité, • la capacité à intervenir dans les différents domaines de la sécurité,

	<p>réglementaires et des obligations de contrôle et d'entretien des installations de sécurité,</p> <p>➤ S'appuyer sur les visites des commissions de sécurité pour maintenir la conformité aux obligations réglementaires, s'assurer de la levée des prescriptions et veiller à la mise à jour et la mise à disposition de registres de sécurité, Traiter et assurer le suivi des nouvelles prescriptions avec les services concernés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • l'attestation de conformité du contenu par l'entreprise d'accueil • un résumé du dossier en anglais (2 pages) <p>L'épreuve orale consiste à soutenir le dossier devant un jury de 2 professionnels cadres de service sécurité et un enseignant n'ayant pas participé à la formation.</p> <p>L'épreuve dure 50 minutes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'entreprise (5 minutes) • Présentation des activités (15 minutes) • Entretien avec le jury (30 minutes) <p>Un support de présentation projeté de (diaporama) est exigé pour l'exposé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • la capacité à argumenter et à réagir aux objections du jury.
--	--	---	--

<p>3 - Piloter le service de sécurité sous la responsabilité du chef d'établissement</p> <p><i>Coordonner l'action des agents chargés de la prévention</i></p> <p><i>Assurer le fonctionnement financier du service</i></p> <p><i>Communiquer à l'interne et à l'externe sur les problématiques de sécurité</i></p> <p><i>Participer à la gestion de crise et des situations d'urgence</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser le service pour garantir l'opérationnalité et la conformité aux politiques de sécurité de l'établissement ➤ Organiser les formations, manoeuvres, régulations, pour optimiser les potentiels et développer la professionnalisation. ➤ Garantir la sécurité de son équipe dans ses missions (EPI, EPC,...) 	<p>Intégré au dossier professionnel</p> <p>Intégré au DUER</p>	
	<p>Etablir et exécuter le budget : déterminer les besoins et charges du service pour établir une proposition budgétaire et suivre son exécution.</p>	<p>Intégré au dossier professionnel</p>	
	<p>Produire divers supports de communication pour la diffusion de la culture de sécurité et le fonctionnement du service, y compris pour des publics non francophones.</p>	<p>Intégré à l'évaluation du dossier professionnel (forme et résumé en anglais)</p>	<p>Maîtrise de l'orthographe, la grammaire, utilisation des outils bureautique courants.</p> <p>Utilisation de la langue anglaise, niveau B1 atteint</p>
	<p>Identifier les différents acteurs et leur rôle pour faciliter leur intervention en cas de crise (accès, coordination de plans, collaboration du service interne)</p>	<p>Intégré au dossier professionnel</p>	